

NOTE DE PRESENTATION : CA 2022 et BUDGET 2023

Les priorités du budget 2023, sont les suivantes :

- conserver un bon niveau de dépenses d'entretien du patrimoine et d'équipements de services
- priorité à de nouveaux investissements (AEP et économie d'énergie) permis par la maîtrise de l'endettement
- maintenir le taux d'épargne brut moyen à plus de 30 % des recettes réelles de fonctionnement

Principaux indicateurs (K€) : en milliers d'euros

					Prévision
	2021	2021	2022	2022	2023
	BP	CA	BP	CA	BP
Population	402	402	413	413	420
 BUDGET PRINCIPAL					
Recettes réelles de Fct	665	725	688	700	746
Dépenses réelles de Fct	476	472	517	493	541
dont FF	16	16	18	16	16
dont FNGIR	18	18	18	18	18
Epargne brute	189	253	171	207	220
CAF brute	205	269	189	223	236
 Taux d'épargne EGC	 30,83%	 37,10%	 27,47%	 31,86%	 31,85%
Annuité de la dette	131	130	119	80	270
Taux d'endettement	20%	18%	17%	11%	36%
Marge autofinancement	9%	17%	8%	18%	-7%
 CAF Nette d'autofinancement	 74	 139	 70	 143	 -34
Impôts et taxes	253	268	269	283	295
Dotations	294	304	304	310	310
 Investissement réel	 832	 605	 592	 432	 500
Subvent. investissement	377	23	432	273	185
Taux d'équipement	125,11%	83,45%	86,05%	61,71%	63,02%
Taux de subvention	45%	4%	73%	63%	40%
 En cours de dette K€ BP	 741,00	 671	 871	 802	 602
Capacité désendettement	3,92	2,65	5,09	3,87	2,74

BUDGETS CONSOLIDES

E/C Dette totale	1103	1272	1284	1114	1023
CAF brute totale	235	315	213	223	236
Capacité désendettement	4,69	4,04	6,03	5,00	4,33

La capacité nette d'autofinancement reste positive en 2022 à 20 % des recettes de fonctionnement.

Pour 2023, la CAF nette prévisionnelle baisse à - 4,5% compte tenu d'un remboursement de 200 K€ d' un crédit court terme souscrit en 2020 dans l'attente du versement des subventions d'investissement pour la desserte forestière. Le taux d'endettement est provisoirement accru pour le BP mais en baisse en consolidé tous budgets, la capacité de désendettement se situant à 4,33.

Taux d'imposition 2023 :

Pas de changement cette année compte tenu de la hausse des bases de 7,1 % prévue par le PLF

- THRS 16,65 % et pas de TLV
- TFPB de référence : 35,34 %
- TFPNB : 55,00 %

Affectation des résultats de clôture 2022 aux budgets 2023 :

- budget principal : excédent de fonctionnement de 195703 € affecté en recette d'investissement et report du déficit d'investissement - 181403 .
- budget Eau : excédent de fonctionnement de 10566 € affecté en recettes de fonctionnement et de 24175 € affecté en recette d'investissement
- budget assainissement : excédent de fonctionnement de 1715 € affecté en recette de fonctionnement et de 8351 € affecté en recette d'investissement
- Budget Centre d'Accueil : excédent de fonctionnement de 22322 € affecté en recette d'investissement et déficit de 22278 € en investissement reporté.

Budget consolidé et annexes

Les budgets 2023 en augmentation de 10,67 % en fonctionnement et de 17,28 % en investissement s'équilibrent comme suit (€) :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Principal	745 419	951 059
Eau	92 809	281 463
Assainissement	38 006	107 902
Centre d'Accueil	25 128	162 092
Consolidé	901 362	1 502 516

Effectifs des personnels communaux

- Techniciens : 2 ouvriers à temps plein 35 heures / semaine
- Secrétariat et agence postale : 2 personnes à 28 et 30 heures hebdomadaires

Au total, 3,8 équivalents temps plein pour une charge annuelle de 157 000 € prévue en 2023, soit 30% des dépenses réelles de fonctionnement.